

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU FARO

COMMUNE DE BÉKA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

FARO DIVISION

BEKA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 06/AONO/C-BEKA/CIPM/2025 du 28/03/2025

RELATIF AUX TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA CLÔTURE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BÉKA
GROUPE A, COMMUNE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO.

(Procédure d'Urgence)

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base au titre de l'Exercice 2025, ressources transférées à la Commune de Béka.

IMPUTATION BUDGETAIRE : N° _____

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2025 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de prolongement de la clôture de l'Ecole Publique de Béka groupe A, Commune de Béka, Département du Faro.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- 1- INSTALLATION DE CHANTIER
- 2- TERRASSEMENTS
- 3- FONDATIONS
- 4- MACONNERIE ET BETON ARME EN ELEVATION
- 5 PEINTURE

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un seul lot.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt cinq millions (25 000 000) de francs CFA

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base au titre de l'Exercice 2025, ressources transférées à la Commune de Béka.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du

DAO, dont le montant est Cinq cent mille (500 000) francs CFA et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Béka. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

- Pour la soumission hors ligne, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka au plus tard le 22/04/2025 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° AONO/C-BEKA/CIPM/2025 du 03/2025

RELATIF AUX TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA CLÔTURE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BÉKA
GROUPE A, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.

(Procédure d'Urgence)

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/04/2025 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, à l'Hôtel de Ville de Béka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente,

conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée

15. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission et l'Attestation de Catégorisation) ;
- c) Le non-respect du format de fichier des offres ;
- d) Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.
- e) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- g) Note technique inférieure à 70% de OUI ;
- h) Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- i) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
- j) Offre financière incomplète ;
- k) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Sans objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de Béka ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

21. Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Béka.

22. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Béka, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Béka, le 28/03/2025

Le Maire de la Commune de Béka
(Maître d'Ouvrage),



Baïba Kamayé

Ampliations :

- MINMAP/YDE (POUR INFO)
- PREFET/F (POUR INFO)
- DDMAP/F (POUR INFO)
- ARMP/NO (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT/CIPM/C-BEKA (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES/DOSSIER